



C.S.P.

CENTRALE SYNDICALE DU SECTEUR PUBLIC DU CAMEROUN
CONFEDERATION OF PUBLIC SERVICE UNIONS

Tél.: 22 06 07 97/33 22 49 04
Cel: 99 83 72 48
Fax: 22 22 62 62
22 22 62 63
B.P/P.O Box. 12708 Ydé
Email: bikjohncm@yahoo.com
cspcam@yahoo.fr
Site Web: http://www.cspcam.org

Reçu le 02/13/2014
Préfet

Yaoundé le 28 Novembre 2014



A Monsieur le Sous-Préfet
de l'arrondissement de Yaoundé III^e
YAOUNDE

Objet : Déclaration de manifestation publique

Montou Benjamin
Administrateur Civil Principal

Monsieur le Sous-préfet,

Nous venons par la présente et conformément à la loi N° 90-55 du 19 décembre 1990 portant régime des réunions et des manifestations publiques déclarer la manifestation pacifique que Dynamique Citoyenne, réseau de suivi indépendant des politiques publiques et des stratégies de coopération organise le 10 Décembre 2014 de 10 heures à 11 heures devant les services du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation, à l'occasion de la célébration de la Journée Internationale des Droits de l'Homme.

En effet, le 10 décembre est célébrée chaque année dans tous les pays à travers le monde au titre de Journée internationale des droits de l'homme. Cette journée a été consacrée le 4 décembre 1950 par l'Assemblée générale des Nations unies pour porter à l'attention des « peuples du monde » la Déclaration universelle des droits de l'homme comme idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations. Il s'agit donc d'une journée de sensibilisation et de mobilisation des citoyens pour leurs droits.

L'objet de cette manifestation est de revendiquer le respect de la liberté de manifestation publique reconnue par la Constitution du Cameroun mais constamment violée par les autorités administratives. Elle s'inscrit en droite ligne de la philosophie générale de Dynamique Citoyenne à savoir "œuvrer pour la prévention à long terme des atteintes aux droits de l'Homme et la réalisation d'une société juste dans laquelle les droits de tous ont une valeur et sont respectés".

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous saurions infiniment gré de toutes dispositions que vous voudrez bien prendre pour l'encadrement des manifestants et le bon déroulement de cette manifestation citoyenne.

Veuillez agréer, Monsieur le Sous-préfet, l'expression de notre considération distinguée.

PRESIDENT

BIKOKO
Jean-Marc

Pour la CSP
Le Président Confédéral

BIKOKO Jean-Marc
Point Focal Dynamique Citoyenne



Toute correspondance doit être adressée au Président
All communications should be addressed to the President